



SIFA - Système d'Information sur la
Formation des Apprentis

Enquête SIFA

Recensement des apprentis du CFA UPN

Emmanuelle Lemoine - SFCA
Février 2023

Qui est concerné ?

- L'enquête concerne les apprentis de l'université Paris Nanterre
- Les UFA partenaires de l'UPN et le CFA de l'UPN répondent indépendamment à cette enquête au regard des effectifs d'apprentis de leur propre portefeuille de formation

Auprès du rectorat de Versailles

Cette opération statistique, réalisée par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) consiste en un recensement des effectifs d'apprentis au 31 décembre et de données personnelles (nombre d'apprentis, diplôme préparé, âge, sexe, parcours scolaire antérieur et origine géographique).

Les données de l'enquête sont intégrées à un dispositif intitulé Système d'Information sur la Formation des Apprentis (SIFA) permettant de publier, au niveau de chaque CFA, les indicateurs obligatoires et comparables au plan national, institués par la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel n°2018-771 du 5 septembre 2018.

A quel moment ?

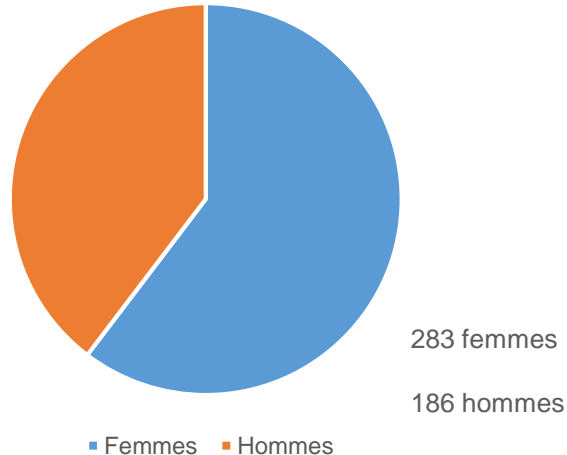
- L'enquête doit être transmise au plus tard au fin janvier chaque année sur le portail SIFA du ministère de l'éducation nationale : <https://dep.adc.education.fr/sifa2/login>

2^e enquête SIFA du CFA UPN

Le CFA de l'université Paris Nanterre a transmis pour l'année 2022 l'enquête sur les apprentis inscrits au 31 décembre de l'année 2022 sur le portail SIFA.

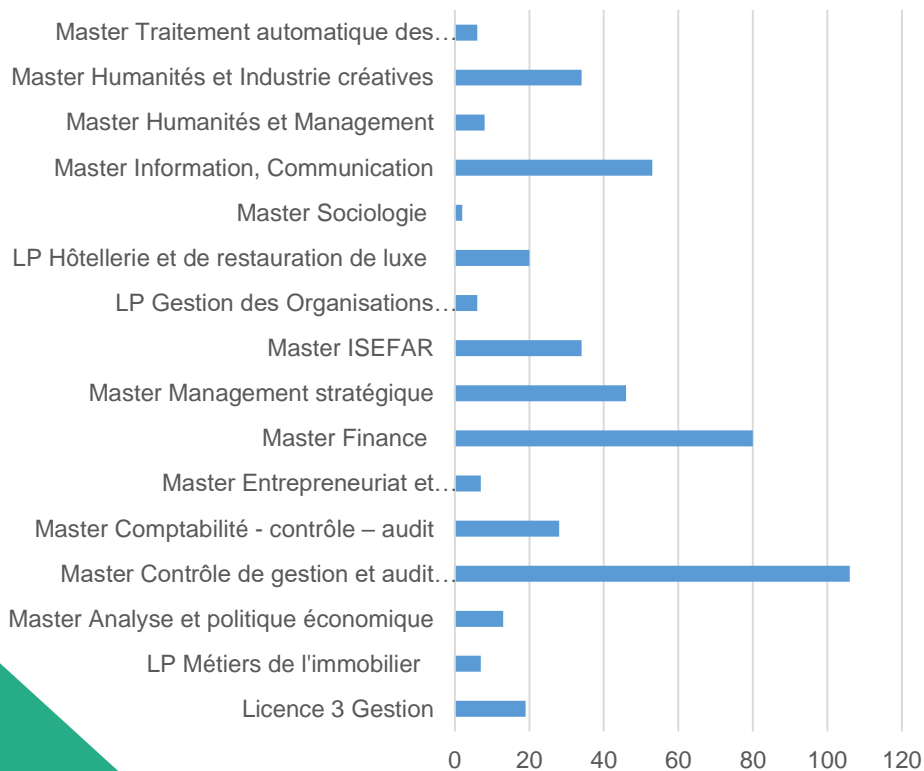
Cette enquête a consisté à transmettre les données **de 469 apprentis** inscrits dans les formations gérées par le CFA UPN (nombre d'apprentis, diplôme préparé, âge, sexe, parcours scolaire antérieur et origine géographique). Le nombre d'apprentis déclarés pour 2021 par le CFA UPN était de 275 apprentis.

Répartition par genre



16 mentions dont 1 licence, 3 LP et 14 masters

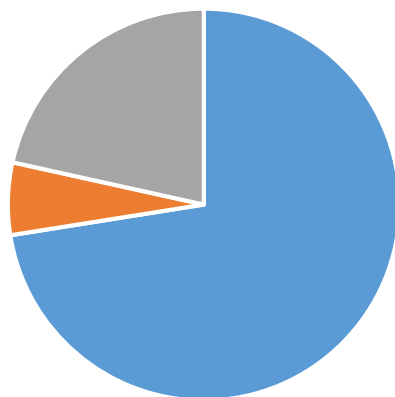
Répartition par mention



SEGMI	340
Licence 3 Gestion	19
LP Métiers de l'immobilier	7
Master Analyse et politique économique	13
Master Contrôle de gestion et audit organisationnel	106
Master Comptabilité - contrôle – audit	28
Master Entrepreneuriat et management de projets	7
Master Finance	80
Master Management stratégique	46
Master ISEFAR	34
SSA	28
LP Gestion des Organisations Sociales et Solidaires	6
LP Hôtellerie et de restauration de luxe	20
Master Sociologie	2
PHILLIA	101
Master Information, Communication	53
Master Humanités et Management	8
Master Humanités et Industrie créatives	34
Master Traitement automatique des langues	6

Apprentis par UFR

Répartition des apprentis par UFR



■ SEGMI ■ SSA ■ PHILLIA

SEGMI : 340 apprentis pour 9 mentions
Soit 133 apprentis en plus qu'en 2021-2022

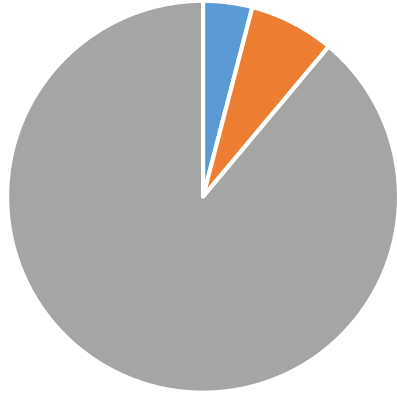
SSA : 28 apprentis pour 3 mentions
Soit 2 apprentis en plus qu'en 2021-2022

PHILLIA : 101 apprentis pour 4 mentions
Soit 59 apprentis en plus qu'en 2021-2022

Avec un total de 469 apprentis en 2022-2023 contre 275 en 2021-2022, soit 194 apprentis en plus.

Les éléments à déclarer 3/6

Répartition par type de diplôme



■ Licence ■ Licence professionnelle ■ Master

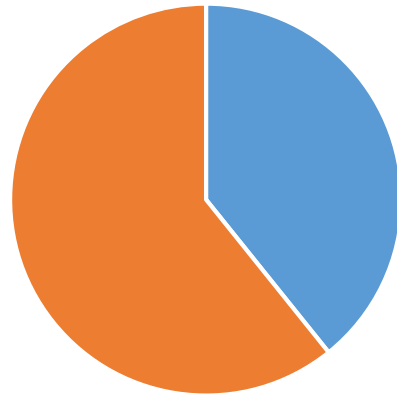
Licence : 19

Licence professionnelle : 33

Master : 417

Les éléments à déclarer 4/6

Type de contrat



■ Contrat sur 1 an ■ Contrat sur 2 ans

Contrats sur 1 an : 184
Contrats sur 2 ans : 285

Les éléments à déclarer 5/6

Type d'employeur



Employeur privé : 451

Profession libérale : 3

Association : 5

Service de l'Etat : 2

Commune : 1

Département : 2

Établissement public local d'enseignement : 4

Établissement public administratif de l'Etat : 1

Les éléments à déclarer 6/6

Les ruptures de contrats sont à déclarer uniquement pour les apprentis qui n'ont pas retrouvé de contrats.

SIFA ne permet pas de remonter des données différentes pour un même apprenti. Nous tenons compte du dernier contrat signé à la date du 31 décembre.

Les données sur les ruptures de contrat sont néanmoins importantes :

Pour l'année universitaire 2022-2023 à la date du 31/12/2022, il y a eu 13 ruptures

- XX ruptures de contrats d'apprentissage sans renouvellement
- XX ruptures de contrat suivies de la signature d'un nouveau contrat d'apprentissage

Annexes

- Courrier du rectorat de Versailles - Délégation académique à la prospective et à l'évaluation des performances
- Instructions pour la remontée informatique des données concernant les apprentis (pdf)
- Présentation du portail SIFA aux établissements (ppt)
- Modèle de fichier destiné à être importé
- Nomenclatures
- Outil de consultation et de cartographie des établissements du système éducatif français (ACCÉ)

Merci
pour votre
attention

 Université
Paris Nanterre

